

FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2018 au Café de la Poste à Glovelier

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Désignation de scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 2017
4. Projet Fondation Häberli – soutien du cheval FM
5. Message du Président et rapport de gestion
6. Comptes 2017 et rapport de vérification
7. Budget 2018
8. Nomination et renouvellement au comité
9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
10. Rapport des représentants des organisations faitières :
 - a) FSFM : M. J.-P. Gschwind
 - b) FECH : M. B. Maître
11. Divers et imprévus

Président : M. Pierre Berthold
Gérante : Mme Sabine Galeuchet

Une soixantaine de personnes sont présentes.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président ouvre la séance à 20h10. Il salue et remercie les personnes présentes, particulièrement les personnalités. Il donne connaissance de la liste des personnes excusées. L'ordre du jour est accepté.

P. Berthold donne ensuite la parole à Mme A. Froidevaux, présidente du Parlement jurassien.

Les salutations du Parlement nous sont adressées par A. Froidevaux qui s'exprime ce soir en terrain plutôt bien connu. En tant que propriétaire de chevaux FM, elle partage les soucis quotidiens des éleveurs qu'elle ne manque pas de relayer à ses collègues députés à chaque occasion. L'élevage chevalin jurassien est d'ailleurs un sujet abordé régulièrement au sein du législatif cantonal.

A. Froidevaux relève la volonté du Gouvernement de maintenir les aides à l'élevage suite à la suppression des primes à l'exportation. Les montants prévus au budget ont toujours été maintenus en attendant la mise en place d'un nouveau concept.

La Présidente rappelle aux éleveurs jurassiens qu'ils peuvent compter sur l'ensemble du monde politique.

Dans son message, la Présidente évoque l'évolution du cheval FM. Elle salue les résultats et les progrès de la race FM dans les différentes disciplines équestres.

La Présidente relève que les chevaux de sport rencontrent aussi des difficultés, avec un nombre de naissances plus qu'alarmant tellement il est bas. Il lui plaît toutefois de relever les excellentes performances des chevaux issus de notre région, notamment lors des finales suisses à Avenches, en élevage comme en sport.

Pour clore, A. Froidevaux encourage les éleveurs à continuer la formation de leurs sujets, à poursuivre leur travail et surtout à garder leur passion.

La Présidente du Parlement est remerciée par P. Berthold.

2. Désignation de scrutateurs

V. Monin, N. Froidevaux et B. Maître sont désignés.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 2017

Le procès-verbal du 6 avril 2017 a été mis en consultation sur le site de la FJEC. Il n'est donc pas lu ce soir par la gérante.

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est donc accepté avec remerciements à la gérante pour sa rédaction.

4. Projet Fondation Häberli – soutien du cheval FM

La Fondation Häberli, basée à Pully, a pour but de soutenir la promotion du cheval et les activités liées au domaine équestre. M. Aubry est le mandataire de cette fondation.

Depuis 2013, la Fondation Häberli soutient les activités de la FJEC et de la FSFM pour la promotion du cheval FM dans des expositions ou manifestations telles qu'Equisima à Lausanne en 2015. Les éleveurs qui participent au championnat des poulains du Marché-Concours reçoivent depuis 4 ans, une contribution d'encouragement de la part de la Fondation.

MM. Aubry, Jeanneret, Guignard et Pesce nous présentent ce soir leur projet ambitieux de marketing et promotion. Une large discussion est engagée. La Fondation Häberli attend les inscriptions des jeunes éleveurs intéressés.

5. Message du Président et rapport de gestion

Dans son rapport, P. Berthold rapporte les excellents résultats de la SNEG de janvier dernier où les éleveurs du Jura historique ont placé 14 candidats étalons sur 17 sélectionnés. Le TES qui s'est achevé le 3 mars dernier à Avenches avec 14 étalons approuvés dont 11 appartiennent aux éleveurs jurassiens, avec des notes exceptionnelles pour les 3 premiers.

Concernant l'évolution des effectifs qui sont en baisse régulièrement depuis 20 ans en Suisse, le Jura avait la satisfaction de constater que ses effectifs étaient stables.

Depuis l'année dernière ce n'est plus le cas et le nombre des naissances a diminué de 4,1% par rapport à 2016 et passe ainsi sous la barre des 700 naissances. C'est un signal que nous devons prendre au sérieux.

La FJEC a participé activement aux diverses démarches et interventions, notamment au niveau fédéral pour le soutien et l'amélioration des conditions en faveur des éleveurs.

La réponse du conseil fédéral au postulat Seydoux «Sauver la race de chevaux FM et le savoir-faire des éleveurs» n'a apporté aucune proposition nouvelle. Pire, le Conseil fédéral propose comme mesure pour éviter trop de consanguinité de favoriser l'élevage FM à l'étranger.

Le Présidente évoque la journée d'achat des chevaux de l'armée qui a réuni 95 sujets à vendre. L'armée a acheté 29 FM pour un prix moyen de Fr. 7'500.--. Ces achats sont une excellente contribution à l'écoulement et au maintien des prix de vente.

P. Berthold informe que 76 poulains ont été vendus à Prodega en 2017. Il remercie R. Biedermann pour l'organisation de cette campagne qui est un soutien appréciable pour le maintien des prix.

Le Président nous fait part des principales activités déployées par la FJEC depuis la dernière assemblée générale, telles que les expositions-ventes, quadrille des étalons, la SNEG et la participation à Cheval Passion à Avignon.

Il cite également les manifestations à venir : expo-ventes au Pré-Mochel, la BEA, Marché-Concours et Equita'Lyon.

Dans les communications, P. Berthold informe que la candidature de J. Chêne sera proposée à l'AG de la FSFM en qualité de juge de race pour remplacer M. Queloz, démissionnaire.

Un cours modèle et allures sera organisé par le HNS cette année. La FJEC recommande toutes les personnes intéressées à devenir juge.

Le programme d'accouplement mis sur pied en 2016 par la FSFM est toujours en cours.

Le réseau équestre du Clos-du-Doubs élaboré dans le cadre du projet Marguerite sera inauguré le 29 avril prochain à Saint-Ursanne.

La Route Suisse se déroulera du 7 au 9 septembre prochains en Ajoie.

Le projet «FM en manèges» est bien parti. Il est entré dans sa phase de fonctionnement depuis 6 mois.

La parole est donnée à O. Lapaire pour l'avancement des travaux concernant le projet Viande Chevaline Suisse OQuaDu.

M. Hirschi prend la parole et relève qu'il y a encore un énorme travail à faire pour sensibiliser le consommateur qui ne comprend pas que nous faisons naître des poulains pour ensuite les tuer.

P. Berthold remercie les collaboratrices et collaborateurs FJEC pour leur dévouement. Il salue également la très bonne collaboration entretenue avec l'ECR, AgriJura et la FRI.

Le Président clôt son rapport en remerciant les éleveurs pour le maintien de notre élevage chevalin.

6. Comptes 2017 et rapport de vérification

La gérante présente les comptes 2017. Ils se soldent par un bénéfice de Fr. 1'905.88.

En l'absence des vérificateurs des comptes, J.-P. Froidevaux donne lecture du rapport de vérification. L'assemblée accepte les comptes et en donne décharge à la gérante. Elle est remerciée pour leur bonne tenue.

Une requête est faite de la part du SE Franches-Montagnes qui demande de revoir le calcul des cotisations, qui est très élevée pour leur syndicat. Il demande que la FJEC se penche sur leur demande et qu'une proposition soit faite pour l'assemblée générale 2019.

P. Berthold répond que C. Boillat est déjà intervenu à ce sujet lors d'un comité FJEC et que le comité prend note de cette demande et soumettra une proposition.

7. **Budget 2018**

La gérante donne connaissance du budget 2018 qui présente un déficit de Fr. 1'300.--.

Celui-ci est approuvé par l'assemblée.

8. **Nomination et renouvellement au comité**

Selon les statuts, les renouvellements au comité doivent être appliqués toutes les périodes de 4 ans : Cette année nous devons renommer pour une 3^{ème} période D. Odiet, et J.-P. Froidevaux pour une 2^{ème} période. Ces deux membres acceptent de continuer leur collaboration au comité de la FJEC.

Ces deux membres sont renommés et remerciés par acclamations.

Deux démissions au comité ont été reçues : celles de J. Froidevaux et O. Donzé.

J. Froidevaux a cédé la présidence du SE Vallée de Delémont à N. Fluri. C'est donc la nouvelle présidente du SE qui est proposée ce soir pour siéger au comité FJEC.

N. Fluri est nommée par acclamations.

O. Donzé est entrée au comité FJEC en 2017 comme représentant du SE Franches-Montagnes. Il a donné sa démission. C. Boillat est proposé pour le remplacer.

C. Boillat est nommé par acclamations.

9. **Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger**

Ch. Oppliger nous fait part de son rapport très complet. Les difficultés que la Liste des chevaux à vendre a rencontrées ces dernières années n'ont pas disparu. Il a fallu continuer à se battre pour contrecarrer les effets négatifs du franc fort, des taxes de douanes élevées et de la crise en Europe. Le marché intérieur reste important. Le site internet et la page Facebook continuent à être fortement visités et appréciés.

Les visites d'élevages accompagnées des clients ont été peu nombreuses cette année.

Ch. Oppliger relate sa présence à la SNEG, Expo-vente à Delémont, Cheval Passion à Avignon, BEA, Marché-Concours et Equita'Lyon.

Le projet «FM en manèges» a vu le jour. Il s'agit de l'introduction de chevaux FM à vendre dans des centres équestres. Ces chevaux doivent encore être formés tout en étant utilisés pour les différentes activités du manège.

Ch. Oppliger relève la collaboration régulière et constructive avec la FSFM, AREF et Jura Tourisme.

La publicité se fait dans des journaux étrangers, nationaux et locaux.

Pour conclure, Ch. Oppliger relève que les ventes de chevaux se sont finalement plutôt bien déroulées en 2017. 77 chevaux ont transités par la Liste pour un prix moyen de Fr. 7'315.--. La Suisse reste le principal marché avec 62,5% de parts, suivie de la France avec 17,9%, de la Belgique et de l'Allemagne avec chacune 8,9% et un cheval vendu en Hollande.

Parmi les motifs d'achat, l'équitation arrive en tête avec 52,8%, suivie de l'équitation-attelage avec 19,4%, de l'attelage pur avec 19,4% et d'autres utilisations avec 8,3%.

Comme en 2016, le manque de chevaux à vendre sur la Liste commence sérieusement à se faire sentir, surtout pour les hongres.

Ch. Oppliger est remerciée pour son excellent travail et sa bonne collaboration.

10. Rapport des représentants des organisations faïtières

Rapport de la FSFM : M. J.-P. Gschwind

J.-P. Gschwind salue au nom de la FSFM. Il a passé sa première année à la fonction de président FSFM. Il nous parle de la SNEG 2017 qui s'est déroulée sur un jour et du Test en station avec des nouveautés qui ont été bien acceptées.

Concernant l'accouplement dirigé, l'OFAG soutiendra ce travail jusqu'en 2023. 12 juments ont été saillies en 2016, 15 juments saillies en 2017 et certainement 23 en 2018.

Le Président FSFM fait part de sa surprise quant au nombre de chevaux présentés à l'armée.

Mise de poulains dans le cadre du national FM, le samedi soir : une pré-sélection de poulains se fera sur 9 places de concours en Suisse. Le pointage des poulains se fera par les mêmes experts, avec des notes différentes de celles des juges de race.

L'assemblée FSFM aura lieu le 12 avril prochain.

J.-P. Gschwind remercie la FJEC pour son engagement et sa bonne collaboration, ainsi que tous les éleveurs pour leur excellent travail.

P. Berthold le remercie, ainsi que ses 3 collègues parlementaires.

Rapport de la FECH : M. B. Maître

B. Maître informe que les naissances se sont stabilisées, voire même légèrement augmentées.

Il évoque le souci des divergences que la FECH entretient avec l'autre fédération. Aucune collaboration n'est possible. Il souhaiterait faire comprendre à M. Kratzer que l'élevage de chevaux de sport a besoin de toutes les fédérations unies pour une bonne continuité.

Suite à ces deux rapports, P. Berthold remercie les intervenants.

11. Divers et imprévus

F. Beuchat, vétérinaire cantonal explique que le SCAV est au service du citoyen et que ce n'est pas un service policier. Il est en charge de trouver des solutions et respecter les propriétaires d'animaux. Il donne quelques explications et précautions sur différentes maladies équines, sur les médicaments et les antibiotiques. Il relève que l'enregistrement des équidés est important.

F. Beuchat remercie les éleveurs pour les efforts effectués dans leurs exploitations.

B. Maître revient sur le projet marketing de la Fondation Häberli en mentionnant que c'est un beau projet mais demande s'il ne faudrait pas avoir une enveloppe financière concernant la formation des cavaliers, des enfants, afin qu'il y ait moins de frais pour les familles.

A. Jeanneret lui répond que c'est exactement une perspective qui est fixée et que ceci a déjà été soulevé et que cette idée fait partie des choses futures à développer.

J.-P. Lachat demande s'il est envisageable que les organisations chevalines deviennent membres ou faut-il impérativement avoir des personnes individuelles. A. Jeanneret lui répond que tout est ouvert, toute idée est à prendre. Totalement ouvert à collaborer avec les organisations.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 23h35 en remerciant les personnes présentes.

Fédération Jurassienne d'Elevage Chevalin

Le Président :
Pierre Berthold

La Gérante :
Sabine Galeuchet